CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46735** **VALABLE JUSQU'AU** **02/07/2027**

ÉDITÉ LE 02/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990

Raison sociale : HERBRETEAU RENAUDIN MACONNERIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/05/2016

Capital : 5 716

21 RUE SAINTE BERNADETTE
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON B379903941

Siret : 379 903 941 00027

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 5421536

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 398362

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 398362

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 02 51 40 54 60 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
HERBRETEAU ALAIN PRÉSIDENT / RENAUDIN XAVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.herbreteau-maconnerie.fr

E-mail : infos@herbreteau-maconnerie.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 005 150 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	10	03/07/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	03/07/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/06/2026 17:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.